

# LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

**33 HEURES CONTRE LE CANCER**

**COURIR POUR LA VIE**

AIDEZ L'INSTITUT CURIE



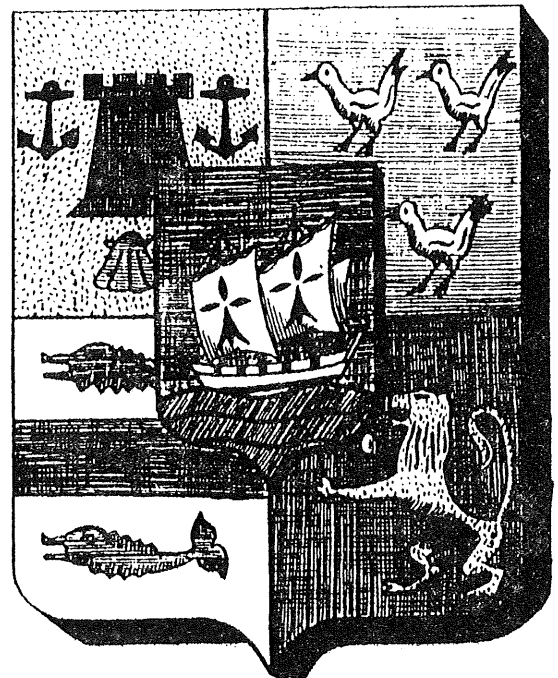
**COURIR AU CONQUET**

**DU SAMEDI 2 OCT. 9H00 AU DIMANCHE 3 OCT. 18H30**

Bulletin Communal

N° 57

DECEMBRE 93



## **- LE MOT DU MAIRE -**

Extraits de l'allocution prononcée le 17 décembre,  
Salle Le Gonidec à l'occasion des voeux de la municipalité.

Nous savions que 1993 serait une année difficile. Elle le fut en effet : le chômage toujours croissant, la crise de la pêche et de l'agriculture, une saison touristique médiocre. Mais nous pensions que la misère nous serait épargnée. Elle existe désormais chez nous. Elle ne se voit pas car elle est pudique, pour la trouver il faut la dénicher. Le Centre Communal d'Action Social (le CCAS) s'y emploie, les aides qu'il octroie sont discrètes comme il se doit et parent au plus urgent. Qu'il soit remercié de son dévouement aux plus démunis.

Générosité, charité, sont effectivement les maîtres-mots du temps présent. Les conquétois les ont pris pour devise à l'occasion des "33 heures contre le Cancer". Ce fut un succès. Pour ceux qui ont donné à ceux qui souffrent ce fut un grand moment. Qu'ils en soient félicités.

La solidarité est le fondement des communautés de communes, dont la création est à l'ordre du jour de tous les conseils municipaux du Finistère. Y adhérer signifie encore pour nombre de communes la dilution de leur pouvoir et la crainte de perdre leur identité. Cette forme de coopération intercommunale apparaît cependant comme la seule arme capable d'affronter les défis des années à venir.

Notre communauté du Pays d'Iroise fonctionne depuis un an. Certes, elle n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. De ses premières réalisations majeures sont à citer la promotion touristique de la région et la mise en service de trois déchetteries. Seront pris en charge en 1994, l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées de l'espace communautaire. Enfin, une charté d'aménagement et de développement, en cours d'élaboration, renforcera ses capacités d'intervention.

Qu'il me soit permis d'évoquer pour terminer deux évènements qui ont fortifié, si besoin était, notre identité conquétoise : le centenaire de l'Ecole Dom Michel et le cinquantenaire du sacrifice des aviateurs alliés à Porsliogan. Cérémonies dignes et émouvantes qui resteront gravées dans notre mémoire.

A l'approche de la nouvelle année, je formule à l'intention des Conquétois des voeux de santé de joie et d'espoir d'un avenir meilleur.

Christian COUTURE

# ASSAINISSEMENT

Le grand chantier des travaux d'assainissement vient de démarrer ; il va se poursuivre par tranches successives sur 4 ou 5 ans. Les travaux ont été confiés, après appel d'offres au groupement d'entreprises MENEZ de Bohars / SARC de Rennes, les mieux disantes.

La première tranche, programme 93, pour un montant de 3 400 000 F concerne le réseau de transfert depuis Poul-Conq jusqu'à la station de PLOUGONVELIN ; elle vient d'être complétée (par anticipation sur la tranche 94 grâce à une disponibilité de fonds du contrat eau pure) par la construction de 3 postes de refoulement pour un montant estimé de 1 425 000 F.

Le plan de financement de cette première tranche 93 se présente comme suit :

RESEAU DE TRANSFERT	POSTES DE REFOULEMENT
<p><u>SUBVENTIONS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agence de Bassin                    689 000</li> <li>- F.N.D.A.E                            945 000</li> <li>- Conseil Général                    270 000</li> <li>- Région                                <u>296 000</u></li> <li style="text-align: right;">2 200 000</li>   <li>- Participation TREBABU 9 %    70 000</li> <li>- Relai TVA                            535 000</li> <li>- Emprunt long terme                <u>610 000</u></li> <li style="text-align: right;">3 400 000</li> </ul>	<p><u>SUBVENTIONS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agence de Bassin                    288 000</li> <li>- F.N.D.A.E                            420 000</li> <li>- Conseil Général                    120 000</li> <li>- Région                                <u>120 000</u></li> <li style="text-align: right;">948 000</li>   <li>- Relai TVA                            225 000</li> <li>- Emprunt long terme                <u>252 000</u></li> <li style="text-align: right;">1 425 000</li> </ul>

Les travaux de cette tranche seront terminés pour la première semaine de mars et les premiers raccordements interviendront au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 1994.

Actuellement, la délimitation de la tranche 94 est à l'étude : le montant des travaux sera de 3 000 000 F. Les travaux vont démarrer dès avril 94 pour être suspendus pendant la saison touristique et se continuer dès septembre.

Notre commune va vivre un grand chambardement : rues défoncées, circulation perturbée, nous allons devoir nous armer de patience et de compréhension. Ce grand chantier nous concerne tous et nous n'avons plus le choix : 2005 c'est demain !

YVETTE QUÉRÉ

# LA ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

## I - INTRODUCTION :

LE CONQUET est une ville d'histoire et de mer. Elle évoque un riche passé et sa situation géographique privilégiée a déterminé ses grandes étapes tant pour ses périodes militaires que pour son histoire maritime. Cette richesse historique ne tient pas seulement aux événements qui s'y sont déroulés mais aussi au caractère très pittoresque du port et des rues aux maisons anciennes, encore intouchées. Un patrimoine architectural unique dans la région, des sites et des paysages reconnus pour leur beauté donnent au CONQUET le caractère qui fait sa renommée.

## II - QU'EST-CE QU'UNE ZPPAUP ?

C'est pour mieux préserver ce patrimoine que le conseil municipal a décidé de mettre en oeuvre une politique de sauvegarde et de valorisation du site conquétois. A l'usage, il s'avère, que les mesures de protection édictées par le plan d'occupation des sols ne sont plus suffisantes. La loi "littoral" ne s'applique qu'au... littoral. Par contre, la ZPPAUP permet de mener cette politique. Elle répond à une double préoccupation : d'une part assurer une protection plus adaptée des monuments et des sites et d'autre part, sauvegarder et mettre en valeur un patrimoine non protégé.

Une ZPPAUP, c'est une périmètre et un règlement qui explique ce que l'on peut y faire et ne pas faire en matière de restauration, rénovation, construction. Il est déterminé en fonction des monuments, sites, constructions anciennes qui s'y trouvent. Plusieurs périmètres peuvent être instaurés sur le territoire de la Commune suivant leur intérêt : le centre-ville, le port, le vieux bourg de Lochrist... Les sites classés et inscrits sont traités, comme faisant partie d'une ZPPAUP et font l'objet d'un règlement particulier. Les servitudes aux abords des monuments archéologiques et historiques sont suspendues. Le fameux rayon de 500 m de Kermorvan qui est l'un des obstacles à l'allongement de la digue Sainte-Barbe pourra être diminué. Le dossier de la ZPPAUP une fois établi et approuvé par toutes les instances concernées devient un document annexe du plan d'occupation des sols. Il est à noter que ce dernier est actuellement en cours de révision pour sa mise en conformité avec la loi littoral.

### **III - LA PROCEDURE :**

Pour l'élaboration de la ZPPAUP un groupe de travail a été mis en place. Il comprend : la municipalité, les architectes des bâtiments de France, un représentant de l'équipement, deux architectes qui ont pour tâche de constituer le dossier, la commission de l'environnement du conseil municipal et trois extramunicipaux reconnus pour leur compétence en matière de patrimoine et d'histoire locale. (1)

- le dossier comporte :

- . un rapport de présentation,
- . l'analyse des sites, leur évolution, leur intérêt architectural, le relevé de tout ce qui est intéressant du point de vue patrimonial,
- . la délimitation des différents secteurs et leur règlement.

- le dossier établi et approuvé par le Conseil Municipal est transmis au Préfet pour la mise à l'enquête publique.

- Après l'enquête publique, le dossier est transmis au Préfet de Région qui consulte le Collège Régional du Patrimoine et des Sites.

- En dernier ressort, c'est le Conseil Municipal qui décide de la promulgation de la ZPPAUP.

### **IV - CONCLUSION :**

La ZPPAUP est avant tout une démarche d'étude, d'explications de propositions. La concertation sera particulièrement importante. Par le biais de la ZPPAUP, les conquétois seront amenés à se rendre compte du patrimoine qui est le leur : un patrimoine extraordinaire a redécouvrir.

Il s'agit en fait de mieux connaître pour mieux protéger.

**CHRISTIAN COUTURE.**

- (1) Commission de l'environnement : F. LE BORGNE, M. VAILLANT, J. LE STANG, G. MENGUY, C. GELEBART  
Extramunicipaux : JP. CLOCHON, A. CUDENNEC, A. DORANGE  
Architectes chargés de l'étude : M. QUERE (Chateaulin), B. HALET (Brest)  
Ces deux architectes ont constitué le dossier de la ZPPAUP du FAOU.

# T R A V A U X

L'argent est, dit-on le nerf de la guerre, c'est également le "nerf" des travaux, l'un des postes les plus budgétivores d'une commune.

Outre la nécessité de respect du budget, l'année 93 aura été conditionnée par les travaux d'assainissement qui viennent de commencer. Il est en effet incohérent de rénover ou reconditionner une chaussée quant on a une prévision d'ouverture de tranchées à court ou moyen terme. Malgré ces restrictions financières et techniques, de nombreux aménagements ont été réalisés au cours de l'année en voirie et bâtiments communaux, travaux effectués soit par nos employés communaux, soit par le syndicat de voirie, soit par des entreprises locales.

- Aménagement et goudronnage de la Route Lainé-Kermegant
- Aménagement et goudronnage de la Route Valin Le Pers -Kermegant
- Divers travaux à l'école publique, dont peinture de deux classes
- Divers travaux à la salle omnisport
- Création d'un plancher de bois pour l'aménagement d'une salle de danse à la salle Kermarrec
- Aménagement de l'esplanade de Porsliogan et création du monument-souvenir
- Aménagement de la cour de l'ancienne mairie
- Travaux parvis St Joseph
- Création d'un mur de soutènement Rue Pen Ar Streat
- Travaux d'assainissement au camping
- Réfection de blocs sanitaires au camping
- Remplacement des plaques d'identification des rues
- Confection et mise en place des barrières au cimetière de Lochrist
- Aménagement de la place de Lochrist
- Création d'un trottoir de sécurité rue Schuman
- Busage et mise en place caniveaux rue J. d'Arc
- Peinture extérieure du bâtiment abritant le DOJO de l'Iroise
- Aménagement d'un parcours de santé dans le Parc de Beauséjour
- Création d'une zone de loisirs dans le parc
- Confection d'un mur de clôture à l'est de l'esplanade
- Plantations diverses dans Beauséjour et autour de l'esplanade
- Démolition maison RIOU et préparation du terrain

Cette liste n'est pas limitative et chacun pourra ou acquiescer à ces travaux ou regretter que la liste ne soit plus étoffée.

Au port aussi, des améliorations ont été réalisées : les cales du Drellac'h ont été réparées et renforcées, le môle St Christophe est en cours de rénovation. Une deuxième grue a été installée.

L'an prochain, la ville, principalement le versant nord sera le site d'importants travaux d'assainissement. Ceux-ci gêneront provisoirement les usagers, mais le jeu en vaut la chandelle et chacun y trouvera bientôt son compte.

## TARIFS COMMUNAUX 94

	TARIFS 93	PROPOSITION TARIFS 94	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Tennis :	30,00	31,00	
Photocopies :	1,80	1,80	
<u>Location salle polyvalente :</u> - à but lucratif (1 h du matin) - à but éducatif (1 h du matin) - associations extérieures - à but non éducatif (pour 3 h) - associations extérieures avec repas - heure supplémentaire - salle d'expositions (semaine) 1 location gratuite par association conquétoise	860,00 155,00 370,00 155,00 910,00 54,00	200,00 200,00	
<u>Cantine :</u> - repas occasionnels - abonnement (par repas) - enseignants	16,80 15,35 32,75	17,30 15,80 33,75	
<u>Droit de place :</u> - le mètre linéaire - minimum de perception	3,00 15,00	3,00 15,00	
<u>Cirques :</u> - moyen emplacement aux Blancs Sablons uniquement	165,00	200,00	
<u>Transport scolaire :</u> - participation des parents par enfant, par trimestre	140,00	144,00	
<u>Locations d'immeubles :</u> - affaires maritimes - poste - perception (01.05.93 au 30.04.94) - Garage CRESMEAS (01.04.93 au 31.03.94)/ mois - local commercial camping (par an)	4 900,00 17 325,00 28 000,00 1 600,00 6 000,00	4 900,00 17 325,00 28 000,00 1 660,00 3000,00	
<u>Concessions :</u> - 15 ans - 30 ans - caveau simple 30 ans - caveau double 30 ans	725,00 1 450,00 3 000,00 5 400,00	725,00 1 450,00 3 000,00 5 400,00	
<u>Camping :</u> <u>Droit de séjour (par jour) :</u> - adulte et enfant de + de 7 ans, eau chaude comprise - enfant de moins de 7 ans - emplacement caravane, tente avec auto ou moto - camping-car - chien - branchement électrique - ticket laverie	12,00 8,50 10,00 17,00 7,00 11,00 20,00	13,00 9,00 13,00 17,00 7,00 12,00 20,00	HT
<u>Réservations :</u> - payable d'avance pour une période de 15 jours (déductible de la facture)	100,00	100,00	
<u>Garage mort (art 8 du règlement) :</u> - du 15 septembre au 15 juin	210,00	500,00 ou 60,00/mois	

<b>CLSH :</b>			
- la journée	70,00	70,00	
- la demi-journée avec repas	50,00	50,00	
- la demi-journée sans repas	35,00	35,00	
<b>Zone C, E et K :</b>		HT	
- plaisanciers de moins de 5 m	335,00	350,00	
- plaisanciers de 5 à 7,99 m	460,00	480,00	
- plaisanciers de 8 m et plus	555,00	750,00	
<b>Droits de plongée :</b>		5 premières plongées gratuites, au delà 150,00	
- minimum de perception	130,00		
- tarif horaire sur plan d'eau	260,00		
- tarif horaire hors concession	350,00		
<b>Location des immeubles :</b>	92	93	94
- magasin de marée (Jestin J.P.)	4 700,00	4840,00	4 986,00
- canalisation enterrée 120 m	680,00	700,00	720,00
- chambre froide 54 m <sup>2</sup> (Coopérative Pêcheurs)	650,00	670,00	690,00
- Société Mobil	1 000,00	1 030,00	1 060,00
- taxe hl (2 francs hl débité)	2,00	2,05	2,10
- Plasti-Bois 378 m <sup>2</sup>	1 595,00	1 640,00	

## EN BREF...

### DECHETTERIE DE TOUL IBIL

**Horaires d'ouverture :** (☎ 98 48 24 25)

**Lundi :** 10 h → 12 h 30 et 14 h → 19 h

**Mardi :** 14 h → 18 h

**Mercredi :** 10 h → 12 h 30

**Jeudi :** 14 h → 18 h

**Vendredi :** 14 h → 18 h

**Samedi :** 09 h → 12 h 30 et 14 h → 18 h

**Dimanche et jour férié :** 10 h → 12 h

**NB :** La déchetterie sera fermée au public en dehors des heures d'ouvertures.  
La déchetterie sera fermée les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

~~~~~

#### Recensement militaire :

Les jeunes gens nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1976 sont priés de se présenter en Mairie début janvier afin de se faire recenser.





## 2 ET 3 OCTOBRE CONTRE LE CANCER

*Cette année, 536 communes, dont LE CONQUET, ont choisi de participer à la troisième édition des "33 HEURES CONTRE LE CANCER" de l'Association "COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE".*

*L'objet était de récolter la plus grande somme d'argent pour aider l'Institut Curie dans ses travaux de recherche pour lutter contre le cancer.*

*Le défi financier était couplé à un challenge sportif : parcourir le plus grand nombre de kilomètres pendant ces 33 heures. Les élus, puis les associations se sont investis dans cette organisation et enfin les Conquetois ont répondu PRESENTS.*

*LE CONQUET s'est donné 33 heures de fête pour offrir un "bout" d'espoir. Je crois en effet que le succès de cette opération réside dans cet esprit "Fête" qui a prévalu durant un week-end où la sympathie était partout. Certains ont même fait connaissance. Généreux dans l'effort, quel qu'il soit, les conquetois ont prouvés qu'avec "un si large horizon, LE CONQUET ne peut abriter qu'un coeur immense..."*

*Pendant 33 heures nous n'avons pas subi mais fait naître la tempête : coup de vie de suroît pour aider Curie...*

*Il faut se dire cette fois : c'était bien, voir très bien, mais la prochaine fois ce sera beaucoup mieux !*

*Ariel STRABONI*

### " LES 33 HEURES AU CONQUET " en quelques chiffres

SOMME TOTALE COLLECTEE :

134 529 FRANCS

Nombre de participants au défi sportif :

1 293

Nombre de kilomètres parcourus :

10 081

Nombre de bénévoles à l'organisation :

167

# LE CENTRE DE LOISIRS :



## UNE ACTION COMMUNALE AU SERVICE DES JEUNES

Dans le bulletin municipal de juillet 93, nous vous faisons part de l'ouverture d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement. En effet, le Conseil Municipal et le CCAS, après avoir recruté un animateur municipal, avait décidé de créer un Centre de Loisirs destiné aux jeunes de 7 à 13 ans. Celui-ci a fonctionné du 02 au 28 août.

Sous la responsabilité de Monsieur LANGLOIS, assisté de Marie-Pierre KERROS, Carole LE MADEC et François LANGLOIS, les jeunes ont pu se livrer à des activités pédagogiques diverses telles que des jeux, concours, travaux manuels, sports collectifs, circuits pédestres et à vélo. Au cours de promenades, ils ont découvert leur ville du CONQUET et toutes les richesses qu'elle peut leur offrir, tant sur le plan historique que sur celui de l'environnement.

L'expérience s'est révélée concluante et l'expression de besoins étant réelle, les élus ont pris la décision de créer une section supplémentaire concernant les enfants de 3 à 7 ans.

Celle-ci fonctionne durant les petites vacances (Toussaint-Noël-Février-Pâques) et chaque mercredi en période scolaire selon les horaires suivants :

7 h 15 - 9 h 00 : Garderie  
9 h 00 - 17 h 00 : Centre de Loisirs  
17 h 00 - 19 h 00 : Garderie

Les tarifs ont été déterminés comme suit :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Journée complète avec repas : | 70 F |
| Demi-journée avec repas :     | 50 F |
| Demi-journée sans repas :     | 35 F |

Il est entendu que les tarifs sont les mêmes avec ou sans garderie.

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants, encadrés par Marie-Pierre KERROS, assistée de Gwenaëlle GOURJOU et Morgane HILY, ont mené différentes activités sur le thème de la nature : jeux d'intérieur - mais aussi promenades dans le parc de Beauséjour - ramassage de feuilles mortes qui leur ont permis de réaliser des herbiers et des bouquets fleuris.

Depuis le mois d'octobre, les jeunes de 7 à 13 ans se rassemblaient dans la salle Kermarrec, sous la responsabilité de Mr LANGLOIS, les mardi, mercredi et vendredi en fin d'après-midi. Dans un souci d'encadrement plus intense, le Conseil Municipal a décidé d'accueillir ces jeunes, dès janvier, tous les mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que durant les petites vacances chaque trimestre. L'acquisition du hangar en bois au Croaë ayant été votée par les élus, il est prévu d'aménager ce bâtiment le plus rapidement possible et de le mettre à la disposition du Centre de Loisirs.



Les tarifs sont les suivants :

|                |      |
|----------------|------|
| journée :      | 50 F |
| demi-journée : | 35 F |

Il convient de préciser qu'un tarif "Abonnement Trimestriel" est proposé aux familles. Celui-ci couvre tous les mercredi du trimestre ainsi que les petites vacances. Ce tarif est de 300 F. Nous rappelons que les familles bénéficiant de bons vacances peuvent profiter de ces avantages à chaque période de vacances.

Enfin, pour ne pas oublier les adolescents de 13 à 15 ans, le Conseil Municipal envisage de créer une nouvelle section du CLSH en septembre 94. Mais dès janvier, dans le simple cadre d'activités manuelles, les ados pourront se réunir 2 heures par semaine à la salle omnisports, encadrés par Mr LANGLOIS, et s'adonner aux joies du modélisme. Cette activité fonctionnera chaque vendredi de 17 h à 19 h durant la période scolaire ainsi que pendant les petites vacances. Un seul tarif abonnement fixé à 150 F par trimestre

Pour tout renseignement et pour les inscriptions, les familles sont invitées à se présenter en Mairie.

Soucieux de proposer aux jeunes de la commune une variété d'activités pédagogiques, le Conseil Municipal poursuit, étape après étape, l'objectif qu'il s'était fixé dans le cadre du plan pluriannuel : mener une politique active en faveur des jeunes, dans un esprit de coopération et de dynamisme.

A l'aube de l'année nouvelle nous ne pouvons que formuler un souhait :

**Bon vent au Centre de Loisirs !**

**A vous, les familles d'en faire une réussite...**

**Marie-Pierre LE MANAC'H**

## QUELQUES INFORMATIONS SOCIALES...

### LA PROTECTION MATERNELLE ET ENFANTILE :

Le Centre Médico-social, 43 rue du Général de Gaulle à Saint-Renan rappelle à toutes les familles ayant des enfants de moins de 6 ans qu'une infirmière puéricultrice peut apporter (à titre gratuit) conseils et aide concernant leurs jeunes enfants.

Permanences : sur rendez-vous tous les mardi matin de 9 h à 12 h . ☎ 98 84 23 22

### LA PROTECTION DE LA FAMILLE :

"Parentel", 29 rue de St-Brieuc à Brest, association à but non lucratif rattachée au service de la sauvegarde de l'enfance est spécialisée dans la prévention des troubles familiaux.

"Etre parent n'est pas si facile" et les parents peuvent solliciter sans appréhension en gardant s'ils le souhaitent l'anonymat. Parentel qui les aidera à surmonter les difficultés rencontrées auprès d'un enfant quelque soit le milieu social, l'âge de l'enfant ou l'importance estimée de la situation. Les appels sont reçus 24 h/24, à tout moment et toute l'année : il suffit d'appeler le 98 47 72 72.

### LA PROTECTION DES PERSONES ISOLEES :

L'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) a mis en place un nouveau service destiné au soutien à domicile des personnes âgées, handicapées, isolées ou dépendantes.

Un fil en pendentif qu'il suffit de tirer permet immédiatement à l'opérateur téléphoniste de recevoir l'appel ainsi effectué 24h/24, 365 jours par an et de joindre la personne souhaitée (membre de la famille, amis...).

Si la personne qui appelle est dans l'impossibilité de répondre le téléphoniste prendra immédiatement toutes les initiatives nécessaires pour porter secours en appelant un parent ou le médecin de famille ou l'hôpital... Les personnes intéressées peuvent pour plus amples renseignements s'adresser à l'Adjoint chargé des affaires sociales.

### LA PROTECTION SOCIALE DES ALLOCATIONS DU REVENU MINIMUM D'INSERTION :

Depuis le 1er janvier 1993, les allocataires du RMI bénéficient de plein droit d'une couverture maladie totale non seulement pour la prise en charge des cotisations d'assurance personnelle mais aussi pour la part des dépenses demeurant à leur charge dans la limite du tarif de responsabilité de la sécurité sociale.

### LOCATION DE SIEGES AUTO :

Les jeunes enfants transportés en voiture doivent être protégés par un dispositif de sécurité. L'union départementale des Associations familiales (UDAF) loue aux familles à revenus modeste des dispositifs de sécurité jusqu'à l'âge de 9 mois des enfants (ou jusqu'à 9 kg). Coût de la location : 150 francs pour les 9 mois.

Adresser la demande à :  
l'UDAF, 8 rue Auguste Kervern à Brest  
☎ : 98 31 96 00

### L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES :

"Prométhée" est un service pour les travailleurs handicapés à la recherche d'un emploi dont l'objectif est le placement en milieu ordinaire des travailleurs handicapés aptes au travail. Adresse : 21 rue Amiral J. de la Gravière à Brest. ☎ : 98 41 68 68.

### LES JEUNES DE 16 A 25 ANS DEMANDEURS D'EMPLOI :

La Mission Locale pour l'insertion Sociale et Professionnelle des jeunes peut être le guide utile pour les jeunes demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans pour entreprendre un certain nombre d'actions en leur faveur et notamment :

- évaluer leurs connaissances
- établir un parcours de formation
- accéder à une qualification
- maîtriser les techniques de recherche de l'emploi
- apprendre à s'intégrer dans l'entreprise

Pour plus amples renseignements, prendre contact avec l'antenne de la Mission Locale, 5 rue St Mathieu à St-Renan. ☎ 98 32 43 05.

### LES DEMANDES DE LOGEMENT A L'OPAC :

Les imprimés de demande de logement à l'OPAC sont à la disposition des demandeurs à la Mairie. Les dossiers, une fois constitués doivent obligatoirement être remis à la Mairie qui se charge de les transmettre.

Il faut noter que le Maire (ou son représentant) siège avec voix délibérative à la Commission des logements de l'OPAC lorsque celle-ci est appelée à procéder à des attributions dans sa commune.

### LE CHANTIER D'INSERTION :

L'équipe chargée de ce travail donne satisfaction. Le nettoyage des sentiers de la presqu'île n'est pas terminé et le travail entrepris se poursuivra durant une nouvelle période de 6 mois.

MARCEL FABRE.

## ACCEDER A LA PROPRIETE !

*C'est un rêve possible à réaliser mais ça se prépare. Comment ?*

- **En s'informant** afin de réaliser un projet conforme à ses finances. Si cela n'est pas possible dans l'instant, n'hésitez pas ! **RESTEZ UN LOCATAIRE HEUREUX**.  
Ce projet n'est simplement que reporté et vous laisse le temps d'épargner.

Il est important de mesurer les conséquences d'une telle entreprise :

- *surendettement des familles*
- *difficultés familiales*
- *ou plus simplement des privations au quotidien*

Aussi, le service social de la D.A.S.D. a souhaité collaborer avec des organismes compétents :

- *l'A.D.I.L.* (Association Départementale Information Logement)
- *la C.A.F.* (Caisse d'Allocations Familiales du Nord Finistère)

afin de mieux vous informer sur le parcours de l'accession.

Ce travail reçoit l'appui des élus locaux qui permettront la diffusion d'une série d'articles mensuels consacrés à *la préparation et à l'évolution de l'accession à la propriété* au travers des bulletins municipaux de leurs communes (canton de PLOUDALMEZEAU, ST RENAN et OUESSANT).

### Présentation du projet d'informations aux accédants à la propriété.

Un dossier sur l'accession à la propriété va apporter aux familles :

- *des conseils juridiques*
- *des conseils sociaux*
- *des conseils budgétaires*

Il sera composé des articles suivants :

\* Présentation du projet :

\* Le rôle de l'Assistante Sociale Polyvalente dans le domaine du logement

\* Avant l'accession :

1. Conseils généraux : l'accession, une étape qui se prépare
2. Comment choisir ses prêts ?
3. Les aides au logement
4. Les assurances
5. Les frais annexes

**\* Pendant l'accession :**

1. Comment gérer son budget compte-tenu des nouvelles charges ?
2. Que faire en cas de difficultés rencontrées ? Exemples de sujets pouvant être traités :
  - la renégociation des prêts - le rééchelonnement des prêts
  - en cas d'impayés, que deviennent les aides au logement ?
  - le fonds d'aide aux accédants à la propriété
  - la commission de surendettement
  - le redressement judiciaire civil
  - la vente amiable de la maison par un organisme H.L.M.
  - Saisie immobilière

**Le rôle de l'Assistante Sociale polyvalente dans le domaine du logement**

L'assistante sociale polyvalente assure un rôle d'accueil, d'écoute, de soutien auprès des familles. Elle évalue avec elles la situation pour rechercher les solutions adaptées, parfois difficiles à trouver.

Son rôle est :

**\* de les informer :**

- sur les incidences de l'accession sur la gestion du budget familial
- de la nécessité de se faire réaliser un plan de financement prévisionnel
- de recueillir un maximum d'informations préalables

**\* de les conseiller dans leurs démarches**

**\* de les orienter vers les organismes compétents (A.D.I.L., C.A.F., organismes financiers)**

Plus tôt, vous solliciterez le service social, plus efficace sera son aide.

Si vous rencontrez des difficultés, le service social pourra, dans le cadre départemental d'actions pour le logement, vous proposer un certain nombre de solutions qui pourront consister:

- à vous aider à gérer la part du budget consacrée au logement,
- à connaître vos droits et vos obligations,
- à orienter vers certaines démarches administratives.

Vous pourrez vous adresser :

au C.M.S. de SAINT RENAN  
43, rue du Général de Gaulle  
Tél : 98.84.23.22.

au C.M.S. de PLOUDALMEZEAU  
38, rue de Brest  
Tél : 98.48.14.66.

# ETAT-CIVIL



## NAISSANCES :

|                 |                                |                                |
|-----------------|--------------------------------|--------------------------------|
| LE 23 JUILLET   | Juliette Camille LE HIR        | Porsliogan                     |
| LE 09 AOUT      | Gaëlle LANSONNEUR              | Les Océanies - Place Ch Minguy |
| LE 14 AOUT      | Laura KERROS                   | Résidence Poul Conq            |
| LE 18 SEPTEMBRE | Corentin Cyril SUMNER          | 4 rue Anatole le Bras          |
| LE 13 OCTOBRE   | Mathieu Gilles François MENGUY | 6 rue Lombard                  |
| LE 15 OCTOBRE   | Tom Pierre LAGADEC             | 16 rue Charles de Gaulle       |
| LE 19 OCTOBRE   | Anaïs COZ                      | 5 Rampe Lombard                |
| LE 21 NOVEMBRE  | Jérémy Jacques Louis BERNUGAT  | Rue Jean XXIII                 |
| LE 15 DECEMBRE  | Aymeric MONFRINO               | Les Océanies                   |



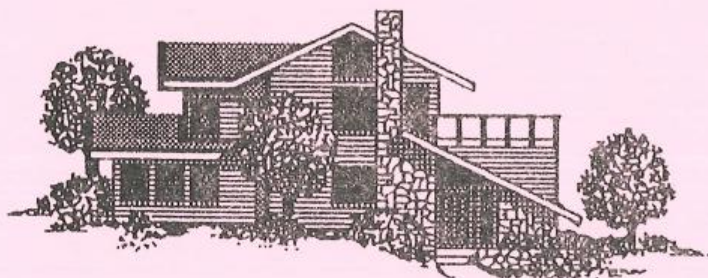
## MARIAGES :

|                 |                                                                                                                                          |
|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| LE 9 JUILLET    | KERSUAL Stéphane, Marin d'Etat, 16 rue de La Caravelle TOULOUSE<br>DRÉVÈS Florence, Etudiante, 10 rue Jean XXIII LE CONQUET              |
| LE 23 JUILLET   | GELEBART Thierry, Marin Pêcheur, Place Charles Minguy LE CONQUET<br>RIOU Catherine, Coiffeuse, Place Charles Minguy LE CONQUET           |
| LE 29 JUILLET   | CASTEL Yvon, Artisan, 9 rue des Bruyères LOCMARIA PLOUZANE<br>ROLLAND Annie, Secrétaire Assistante, 13 rue Amiral Guépratte LE CONQUET   |
| LE 7 AOUT       | CARMOUET Eric, Agent de Transmission, 25 rue Auguste Renoir KOUROU<br>CLOUP Suzanne, Institutrice, 30 rue Sainte Barbe LE CONQUET        |
| LE 14 AOUT      | RENARD Jean-François, Kinésithérapeute, 8 rue Max Fauchon BREST<br>KERMAIDIC Odile, Kinésithérapeute, Presqu'île de Kermorvan LE CONQUET |
| LE 19 AOUT      | FILOCHE Hervé, Militaire, Le Bourg de Beignon BEIGNON<br>UGUEN Martine, Militaire, 14 rue du Phare de Lochrist LE CONQUET                |
| LE 3 SEPTEMBRE  | HOBE Jean-Marc, Agriculteur, La Résidence LE CONQUET<br>PICHON Geneviève, Opératrice PAO, La Résidence LE CONQUET                        |
| LE 4 SEPTEMBRE  | GILLET Martial, Cuisinier, 15 rue Lt Jourden LE CONQUET<br>CANTÉ Anne-Marie, Hôtesse Navigante, 15 rue Lt Jourden LE CONQUET             |
| LE 18 SEPTEMBRE | SOUN Olivier, Etudiant, 20 rue Ernest Ronan BREST<br>MALO Emmanuelle, Sociologue, 4 rue Lombard LE CONQUET                               |



## DECES :

|                 |                                  |        |                              |
|-----------------|----------------------------------|--------|------------------------------|
| LE 5 JUILLET    | LE VEN Jeanne Yvonne née LE GALL | 36 ans | Rue de Béniguet              |
| LE 19 JUILLET   | LE BARS Albert                   | 90 ans | 20 rue de Verdun             |
| LE 25 JUILLET   | LE MEUR née DOMEQ Paule          | 84 ans | 28 rue Poncelin              |
| LE 22 AOUT      | POULIQUEN née ROGUES Marie       | 91 ans | Rue de la Tour d'Auvergne    |
| LE 25 AOUT      | COZIEN née PRIDOUR Marie         | 85 ans | Résidence du Streat Hir      |
| LE 27 AOUT      | LE MOIGN René                    | 58 ans | Kéringar                     |
| LE 2 SEPTEMBRE  | LEAUSTIC née LE GLÉAU Mie Yvonne | 95 ans | Résidence du Streat Hir      |
| LE 6 SEPTEMBRE  | GELEBART née MOCAER Jeanne       | 70 ans | Kérandiou                    |
| LE 13 SEPTEMBRE | CUREAU née DENIZET Lucienne      | 91 ans | Résidence du Streat Hir      |
| LE 23 SEPTEMBRE | BRETON née FALCHIER Marguerite   | 80 ans | 14 rue Sainte Barbe          |
| LE 28 SEPTEMBRE | LUCAS Henri                      | 72 ans | 8 rue Amiral d'Estaing BREST |
| LE 16 OCTOBRE   | CHAMPAGNAC née MERCIER Jeanne    | 79 ans | 18 rue Clémenceau            |
| LE 14 NOVEMBRE  | JOUET née DURAND Paule           | 87 ans | Résidence le Streat Hir      |
| LE 21 NOVEMBRE  | CARIOU Claude                    | 51 ans | Rue de Béniguet              |
| LE 04 DECEMBRE  | LAURENT Raymond                  | 77 ans | Route de Lochrist            |
| LE 12 DECEMBRE  | TANGUY Louis                     | 74 ans | 11 rue de Verdun             |
| LE 13 DECEMBRE  | RONCHI Ambroise                  | 83 ans | Résidence le Streat Hir      |
| LE 15 DECEMBRE  | CHRISTIEU née COUSTANS Marie     | 89 ans | Résidence le Streat Hir      |



## PERMIS

## DE CONSTRUIRE :

|                   |                           |                                |                           |                    |
|-------------------|---------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------|
| SA SODIC          | Place Charles Minguy      | Extension surface vente        | Place Charles Minguy      | Accord le 06.07.93 |
| PODEUR Christian  | Feunteun Dost             | Germoir à pomme de terre       | Feunteun Dost             | Accord le 15.07.93 |
| TANGUY Lionel     | Rue du Phare de Lochrist  | Résidence Principale           | Rue J. Ferry              | Accord le 26.07.93 |
| CORTELLARI Albert | Le Bilou                  | Extension Résidence Principale | Le Bilou                  | Accord le 07.08.93 |
| KERMAIDIC Bruno   | Venelle du Cheval du Four | Résidence principale           | Rue le Guerranic          | Accord le 17.09.93 |
| SOMMIER Gérard    | VOISINS LE BRETONNEUX     | Extension Résidence Principale | 30 rue Albert de Mun      | Accord le 28.09.93 |
| BOSSARD Jean Paul | 32 bis rue R. Schuman     | Résidence principale Garage    | 32 bis rue R. Schuman     | Accord le 17.09.93 |
| APPRIOU Jean      | BP 47 MATA UTU WALIS      | Résidence Secondaire           | 8 rue Jean de la Fontaine | Accord le 17.09.93 |
| MARQUES Arnaud    | 8 rue Le Gonidec          | Résidence Principale           | 12 rue Clémenceau         | Accord le 03.11.93 |

## PERMANENCES

Toutes les permanences sociales se tiennent dans le local situé près de la Mairie.  
Téléphone : 98 89 09 61.

### ASSISTANTE SOCIALE PECHE

Mme ROHOU  
98 44 46 47  
16 rue Bruat  
29200 BREST

AU CONQUET : le lundi matin de 9 h 30 à 11 h 30  
A BREST : le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30  
A MOLENE : le 3ème mardi  
Sur le secteur : le 1er lundi

### ASSISTANTE SOCIALE GENERALE

Mme GUILBAUT  
98 84 23 22  
Centre Médico-Social  
43 rue Général de Gaulle  
29290 SAINT RENAN

AU CONQUET : le 1er mardi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

### CAISSE VIEILLESSE CRAM

M. BERTHELOT  
98 46 22 88  
Retraites

AU CONQUET : le 3ème mercredi de 14 h 00 à 16 h 30

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE CPAM

SECURITE SOCIALE

AU CONQUET : le 2ème et 4ème mardi de 14 h 00 à 16 h 00

### DOCTEUR MAZOUNI

Médecin Psychiatre  
Sans RDV

AU CONQUET : le 3ème mardi de 9 h 00 à 12 h 00



## BASKET-BALL

## CONQUETOIS

Depuis mi-septembre, les diverses équipes ont repris le chemin de la salle omnisports.

Le club se compose pour la saison 93/94 de six équipes :

1 poussine, 1 benjamine confirmée, 1 benjamin (création cette saison),  
1 cadette filles, 1 senior filles, 1 senior garçons.

Les résultats à mi-championnat sont à peu près conforme aux prévisions à part peut-être les cadettes qui ont du mal à s'adapter au niveau très élevé des autres équipes ainsi qu'aux longs déplacements. Mais la moyenne d'âge est la plus jeune du groupe et nous préparons l'avenir. Alors au travail !

Concernant les seniors garçons, l'objectif ne sera pas atteint : la remontée en promotion d'excellence. Le groupe n'étant jamais au complet aux entraînements ni aux matchs. Ce sera une grande déception pour le club car le groupe a beaucoup de qualités physiques et techniques mais le mental lui aura fait défaut ainsi que le manque d'un manager. Alors, ce sera pour la saison 94/95 peut-être !!!

Pour le reste des équipes, tous les résultats sont conformes aux prévisions à part, peut-être, une surprise au niveau des benjamins garçons qui sont en haut de leur classement... Gardons la tête froide car en janvier 94 ce sera plus DUR !

### ANIMATION 93-94 :

- Le comité directeur a mis en fabrication un nouvel auto-collant du club.
- Le tournoi cadettes se déroulera le dimanche 03 avril 94 avec 8 équipes.
- Suite à l'invitation de la fédération Galloise de Basket, le club se déplacera à Cardiff du dimanche 24 avril 94 au vendredi 29 avril pour y disputer deux tournois.
- L'assemblée générale du club se déroulera le samedi 28 mai 94 à la salle omnisports (réinscriptions et nouvelles inscriptions seront prises ce jour là).
- Le Club participera à la fête du port 94.
- La 14 ème édition du "Challenge Pen Ar Bed" se disputera le samedi 20 août 94 avec 12 équipes seniors masculins.

**BONNE ANNEE 94 A TOUS !**

# EUPHONIA

**C**rée en 1991 à PLOUGONVELIN, l'Association musicale EUPHONIA évolue, à l'écoute de ses adhérents, et une demande d'élargissement de ses activités se concrétise d'année en année.

Ainsi, depuis la rentrée de septembre 93, elle s'appelle "EUPHONIA MUSIQUE ET DANSE". En effet, une section de danse classique a ouvert ses portes sur la commune du CONQUET, celle-ci n'ayant pas de cours de danse au sein d'autres associations.

## ACTIVITES MUSICALES :

Tous les ans, le nombre d'adhérents augmente régulièrement. L'effectif de 150 élèves est en progression par rapport à l'an passé, où l'on totalisait 105 adhérents, soit 30 % de plus.

13 professeurs assurent les cours sur trois communes : LE CONQUET, PLOUGONVELIN, PLOUMOGUER. Dans chaque localité, l'Association dispose d'une salle pour la musique.

De nombreuses disciplines y sont proposées :

Piano,  
guitare,  
batterie,

flûte à bec,  
violon,  
solfège (sans instrument),

flûte traversière,  
accordéon,

et cette année, ouverture d'un cours de saxophone (au CONQUET).

Une chorale d'enfants qui compte 17 inscrits, fonctionne également au CONQUET. Une autre discipline musicale est en progression et attire les jeunes enfants de 4 à 6 ans :

L'initiation musicale : cette activité, seulement proposée au CONQUET l'an dernier, s'est ouverte depuis la rentrée à PLOUGONVELIN et à PLOUMOGUER.

Cet éveil musical tend à faire découvrir aux élèves les rythmes et les instruments de musique. En cours collectif de 45 minutes, ils découvrent les petites percussions : xylophones, maracas, tambourin... Une approche du solfège, des jeux musicaux et des chants complètent le cours.

Au CONQUET, les cours ont lieu à la salle annexe de la Mairie, Place Charles Minguy.

## ACTIVITES DANSE CLASSIQUE :

Depuis la mi-octobre, l'association EUPHONIA a créé au CONQUET une section Danse Classique uniquement. Les cours, dispensés le mercredi et le vendredi par un professeur de PLOUMOGUER, comportent plusieurs niveaux :

Une initiation à la danse s'adresse aux enfants dès 4 ans, les niveaux 1 et 2 sont pour les plus confirmés. Les cours sont également ouverts aux adultes. Les effectifs sont de 32 enfants et adultes. Les cours ont lieu à la salle omnisports, où une salle comportant un plancher a été spécialement remise à neuf par des ouvriers communaux.

En dehors des cours, l'Association EUPHONIA s'investit dans les manifestations organisées par la commune du CONQUET. Ainsi était-elle présente à la manifestation "Courir pour la vie, courir pour Curie", des 2 et 3 octobre derniers. Une équipe composée des membres du bureau a effectué plusieurs fois le parcours, pour s'associer au défi sportif !

EUPHONIA était surtout présente pour l'organisation et la présentation des concerts qui ont eu lieu à l'église durant ce week-end là : Ensemble Vocal de Saint-Renan, Chorale Vie Libre, Maxime Piolo, ainsi que les professeurs de musique de l'Association EUPHONIA.

Pour l'année 1994, plusieurs projets d'animations sont envisagés :

- × Concert du groupe KANEVEDENN (Arc-En-Ciel)  
Début 94 : janvier → LE CONQUET
- × Chorale "Maîtres Chanteurs"  
Anciens Locmariol  
IUFM ( Institut Universitaire de Formation des Maîtres)  
Mai 94 → LE CONQUET
- × Audition des élèves de musique  
10 et 11 juin 94 → PLOUMOGUER
- × Présentation des cours de Danse Classique en début et clôture de soirée  
10 et 11 juin 94 → PLOUMOGUER

Les dates exactes des concerts seront confirmées dans la presse et par voie d'affiches.

Contacts musique : Mme Ghislaine LE GALL ☎ : 98 89 07 26  
Mme Nicole GATESOUBE ☎ : 98 89 12 62

Contact danse : Mme Chantal QUENTEL ☎ : 98 89 11 28

# CLUB DES MOUETTES

Le CLUB DES MOUETTES vous souhaite le bonjour. Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances d'été et que la reprise n'a pas été trop pénible. Voici bientôt les fêtes de fin d'année, Noël et le 1er jour de l'an, mais aussi l'hiver qui a déjà fait une apparition passagère heureusement, chez nous. Malgré cela notre association ne chôme pas, le club continue ses activités le mardi et le vendredi, de 14 h à 17 h, et prépare sa vente artisanale de 1994. Nous faisons, en général, une sortie par mois, le mercredi en principe, jour sans école.

La fête de fin d'année, organisée par le Comité Cantonal d'aide aux retraités et animé par les Clubs du canton, a eu lieu le 1er décembre à St Renan et, a obtenu un succès. La salle "LE BRETAGNE" était archicomble.

Le goûter du jour de l'an, dit "goûter des Rois", aura lieu le 08 janvier 94, salle "LE GONIDEC". L'assemblée Générale aura lieu le 22 janvier. C'est ce jour que seront perçus les cotisations. Mettez vos cartes à jour si vous voulez profiter des avantages auxquels vous donnent droit cette carte ; entre autres, réduction accordée par certains commerces. C'est à l'assemblée Générale que les nouveaux adhérents doivent se présenter. Soyez donc nombreux ce jour-là.

Le CLUB DES MOUETTES souhaite à toute la population de passer d'agréables fêtes de Noël et présente ses meilleurs voeux pour l'année 1994.



**BLOAVEZ MAD D'AN HOLL !**



Les Membres et le Bureau de l'Association  
Mer Montagne se joignent à moi, pour vous présenter  
leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse Année.

Bien Amicalement,  
Xavier JEAN.



## Le Fort Saint Louis en 1993

1197 jeunes sont venus au Conquet pour les camps d'été, le stage de patron de Pâques( agréé BAFA ), les week- end et aux ateliers de formation ou aux chantiers . Si l'on tient compte de l'équipe d'animation (tous bénévoles) , nous avons passé le cap des 1200 personnes sur notre site cette année .

En cette période difficile on pourrait se demander ce qui pousse les adolescents a venir de toute l'Europe dans notre région ( Finlande, Pologne, Allemagne, Belgique et Portugal étaient au rendez vous )

Nous avons un site exceptionnel avec son environnement marin ( port, pêche, ville ancienne, les îles ) , et nous y effectuons des activités en relation avec ce milieu; peut être est-ce là le secret pour ces jeunes qui ont soif de découvertes et veulent être "acteurs dans la cité" .

Voici ce qu'ils ont pu faire cet été:

### **Découverte**

|                            |     |        |
|----------------------------|-----|--------|
| Baptême de plongée ( GMAP) | 142 | jeunes |
| Découverte Ouessant        | 195 | ""     |
| Sorties Bateaux 1 jour     | 326 | ""     |
| Croisière 2 jours          | 110 | ""     |

### **Chantiers**

|                                 |     |    |
|---------------------------------|-----|----|
| Construction Optimiste          | 8   | "" |
| Moulin de Trébabu               | 136 | "" |
| Charpente navale                | 22  | "" |
| Bancs et tables pour Le Conquet | 77  | "" |
| Réparation de bateaux           | 43  | "" |
| Travaux sur le Fort             | 23  | "" |



## Le Fort Saint Louis en 1993 (suite)

### Ateliers techniques

|                                   |    |        |
|-----------------------------------|----|--------|
| Premiers secours                  | 59 | jeunes |
| Froissartage (assemblage de bois) | 31 | ""     |
| Matelotage                        | 77 | ""     |
| Intendance                        | 53 | ""     |
| Météo                             | 50 | ""     |
| Cartographie                      | 57 | ""     |
| Plastique                         | 30 | ""     |
| Demi coque                        | 32 | ""     |
| Pêche                             | 15 | ""     |
| Mécanique (moteurs hors bord)     | 12 | ""     |

### Le Conquet Euro-étape

La visite en Août de Jacqueline Collier, responsable du programme pédagogique de la région européenne au fort du Conquet a confirmé l'importance du site pour le mouvement scout. Le programme des Euro-étapes a été créé pour offrir aux jeunes des pays d'Europe les moyens de travailler ensemble et d'échanger leur culture.

20 sites dans 10 pays européens ont reçu le label "euro-étapes", et Le Fort saint Louis, un des premiers à adhérer à ce nouveau projet, a, pour sa part accueilli dès le mois d'Août, 93 maîtrises venues D'Allemagne, de Belgique et du Portugal pour reconnaître les lieux et les activités que l'on y pratiquait.

Gageons qu'avec la solide équipe de bénévoles qui animent les activités et l'aide que nous trouvons auprès des conquétois cela continue et sera bénéfique pour notre région.

# CHRONIQUE

## D'UN

## TOURISTE



*" LE CONQUET : n'est-ce-pas ce petit village,  
Où nous nous sommes arrêtés en voyage  
Dans cette Bretagne aussi captivante  
Par ces paysages, son peuple, ses plantes.*

*Nous étions au bout du monde, la mer aux pieds ;  
Que faire pour dominer cette immensité,  
Sinon d'embarquer sur le bateau des îles  
Pour admirer la côte et les oiseaux agiles.*

*Dans le petit port, tels des camions bâchés,  
Les caseyeurs préparaient filets et casiers,  
Pour ramener langoustes, crabes et homards,  
Qui seront appréciés autant que le Pommard.*

*Comment comprendre ces travailleurs de la mer  
Qui, le plus souvent succèdent à leur père,  
Pour faire ce métier inventé par Triton,  
Il faut bien sûr avoir le caractère breton.*

*Avons-nous admiré ces côtes découpées  
Et ces grandes plages de sable et ces rochers  
Tantôt effleurées par fines vaguelettes,  
Tantôt labourées par une grande tempête.*

*Et quand la nuit tombe sous le ciel étoilé,  
Avez-vous repéré tous ces feux allumés  
Fixes ou scintillants, rouges ou verts tous brillants  
Guidant les navigateurs au soleil couchant.*

*Nous revoyons ces différents paysages,  
Qui, toujours selon la couleur des nuages  
Et suivant aussi la hauteur de la marée,  
Apportent chaque jour un décor varié.*

*Pourquoi ne pas y passer notre retraite,  
Le rythme fou de la ville quittera nos têtes.  
Nous finirons nos jours, bien entourés d'amis,  
En écoutant le vent qui chassera la pluie. "*

R. G.

LE CONQUET. AUTOMNE 1993

Le Comité de Rédaction adresse ses plus vives félicitations à ce poète conquétois qui a souhaité conserver l'anonymat.

## MUSEE DU CONQUET

\*\*\*\*\*

Le musée du Conquet a été ouvert cet été du 15 juin au 15 septembre. Les visiteurs sont essentiellement étrangers au département et les Conquétois toujours aussi rares sauf pour y apporter des objets. Parmi les derniers apports on relève: des coiffes, selles, sabots offerts par Mr et Mme Sommier, du matériel de cordonnerie ancien par Mme Léaustic, une tinette de paquebot en cuivre et faïence à motifs pêchée par le "Talisker" de J.P Coz, une cruche en terre cuite à deux anses, ramenée dans les filets de la "Petite Sirène" de Mrs Forny et Le Gall, des bottes de mer de l'ancien canot de sauvetage à rames, don de Mrs Taburet, une pièce de monnaie datant de l'an 7 trouvée par Melle Quentel au Croaé, du matériel de navigation par Mr Daviaud du "Nividic". Et par suite de la fermeture définitive des cours d'opérateurs radiomaritimes en France, France Télécom a offert au Musée du Conquet le matériel issu des salles d'instruction de Paris-Noiseau: récepteurs, onduleurs, perforatrices morses, manipulateurs, oscillateurs etc.... Mr Jean Claude Raphalen, technicien à Radio-Conquet a assuré le montage et la mise en route de ces équipements. Aussi ne vous étonnez pas d'entendre du morse en traversant la cour de Beauséjour... entrez plutôt, cela nous fera plaisir. A la suite de cette énumération une conclusion s'impose: le musée est trop petit. Une demande d'extension a été déposée en mairie, elle se heurte à un interdit du plan d'occupation des sols. Ceci n'est pas réjouissant de penser qu'à l'avenir il faudra peut-être refuser des dons et laisser perdre des éléments du patrimoine, faute de place pour les exposer....

Pour le Conseil d'Administration: Le Président J.P Clochon.



## DEUXIEME SEMESTRE 1940, les Allemands s'installent au Conquet

(Extrait résumé de l'ouvrage en cours d'élaboration : LE CONQUET 1940-1944... chapitre 3)

**La France a capitulé, Hitler veut maintenant envahir l'Angleterre.**

**Incidences sur la vie maritime conquétoise.**

L'invasion de la France en juin 1940, ne constitue pas pour le fùhrer l'aboutissement de son désir de conquêtes, il lui faut aussi vaincre l'Angleterre. Pour cela il faut aller combattre l'Anglais chez lui, en y amenant des troupes par air et surtout par mer. Les Allemands n'ont pas de flotte de débarquement, il leur faut trouver le nécessaire sur les côtes belges et françaises.

**L'opération "Otarie":**

A partir du 15 juillet 1940, pour les besoins de l'opération "Otarie", commence une vaste réquisition de bateaux: 1722 chalands, 1161 navires à moteurs, 475 remorqueurs, et 155 grands transports selon les chiffres officiels.

La flottille de pêche du Conquet compte alors 32 unités, allant du canot au langoustier hauturier. Quelques uns des navires les plus importants sont saisis et envoyés à Landévennec. La "Jeanne d'Arc", un sloup de 10 tonneaux appartenant à Louis Le Goaster, sera perdu par les Allemands à la côte de Camaret le 8 août 1940. La rade du Conquet quant à elle, se remplit de quantités de navires de pêche et de gabares, raziés dans les ports du Finistère ou ailleurs. Les Allemands qui pilotent ces navires n'ont bien souvent qu'une expérience limitée de la navigation et aucune connaissance des côtes et courants du chenal du Four, d'où des abordages et échouages fréquents. L'état-major allemand compte utiliser ces embarcations pour assurer le transbordement des troupes vers l'Angleterre, alors les soldats s'entraînent... Au signal donné la flottille hétéroclite, bondée de soldats en armes, met le cap vers une plage proche qu'elle est sensée prendre d'assaut. Parfois l'exercice est très restreint, il consiste pour les soldats à traverser le port du Conquet du Drellac'h à Kermorvan, parfois il prend des proportions considérables.. Jean Simier, fermier de Plouguerneau, locataire de Béniguet, raconte dans ses mémoires un exercice de débarquement sur l'île, fin juillet ou début août 1940. Un officier vint m'annoncer: "Nous allons avoir un exercice très dangereux. Il faudra que vous ramassiez vos bêtes, vos poules et vos cochons parce qu'ils pourraient être tués; peut-être aussi que votre maison pourrait être détruite.." Le lendemain tous les habitants de l'île furent maintenus à l'écart sur une grève et le bombardement commença à dix heures du matin. De grosses pièces tiraient depuis le continent, les équipages des bateaux actionnaient de petits canons et des mitrailleuses, (les pavois trop faibles des barques de pêche se démantibulaient à chaque salve). Après la préparation d'artillerie, 3000 hommes de troupes abordèrent la plage, puis s'élancèrent sur la dune à la poursuite d'un ennemi imaginaire. Vers quatre heures de l'après-midi conclut Simier, on vint nous prévenir qu'on pouvait réintégrer notre logis. Les bâtiments de ferme étaient intacts, mais il y avait quelques abris de goémoniers démolis par les obus. Les champs de seigle et de pommes de terre avaient été labourés par les projectiles et le piétinement des soldats. Le film de l'opération aurait été présenté par la propagande allemande dans les camps de prisonniers comme une étape de la conquête de l'Angleterre.

Dès octobre 1940, Hitler renonce à faire débarquer ses troupes en Angleterre. Sur son ordre, l'amiral Canaris fait cesser les réquisitions de navires. Les bateaux du Conquet expédiés dans l'Aulne ont déjà été récupérés par leurs propriétaires. Une mention sur un cahier de la mairie rapporte que le 22 août 1940, Yves Quémeneur, patron du Rouanez Breiz Izel, est réquisitionné avec son navire pour envoyer à Landévennec François Le Bris et Michel Guillimin y chercher respectivement le Dom Michel et le Janua Caeli.

.....

**Les réquisitions:** Les Allemands sont arrivés avec leur matériel de guerre, leurs tentes, leurs roulantes pour la cuisine, mais maintenant qu'ils s'installent pour une occupation longue, ils exigent du vaincu de quoi vivre dans un certain confort. A la municipalité de leur trouver des bureaux pour les administrations, des logements pour les officiers, de la literie pour les casernes des soldats, des écuries pour les chevaux, des remises et ateliers pour les véhicules, l'approvisionnement pour les

hommes, le fourrages pour les animaux... Nos archives municipales ont conservé la plupart des dossiers de réquisition, chaque occupation de logement ou chaque enlèvement de matériel par l'armée allemande étant sanctionné par un "*Empfangsbesccheinigung*" ou reçu portant cachet de l'unité allemande préemptrice et celui de la mairie du Conquet.

**Logements:** On peut citer pour exemples: Kommandantur à Beauséjour, secrétariat de la Kommandantur rue Kerdacon, Gast (douane) dans la maison De Blois au-dessus du port près de la chapelle Dom Michel, officiers de la Kriegsmarine à Ker an Aod, mess des officiers chez Mr Burdin, organisation Todt dans des maisons particulières de la rue Ste Barbe etc... De même les écoles, patronage, hôtels ont été tout ou partie, occasionnellement ou continuellement occupés pendant la durée de la guerre: on sait qu'à une époque le bureau de la police allemande se trouvait à l'hôtel Ste Barbe.

**Literie:** Chaque famille conquétoise s'est trouvée dans l'obligation de fournir matelas et draps nécessaires au couchage de la troupe. On rapporte à ce sujet que le maire du Conquet, monsieur Joseph Taniou ayant mal interprété une exigence de la Kommandantur a demandé à ses administrés de livrer leurs chaises-longues. Les Allemands qui attendaient des lits pliants ont cru à une provocation et le maire a été emprisonné quelques jours

**Réquisitions foncières et agricoles:** Elles ont porté à la fois sur la confiscation des terres et champs pour la construction de batteries, casernements ou différents ouvrages militaires (Kéringar, Kerlohic, pointe des Renards etc...) ou pour la pâture des chevaux et sur la préhension des productions agricoles et les transports obligatoires à effectuer pour l'occupant par les attelages des fermiers. Les dossiers de plaintes de propriétaires spoliés ne manquent pas: François Richard (Kerzavar) "15 chevaux ont pâturé dans parc ar pors pendant 15 jours, les autres champs ont été ravagés par les troupes en exercice", Yves Hamon: (Lochrist) "22 chevaux ont pâturé pendant 6 jours dans parc ar veret et parc a liorzou", mezou Lochrist a été ravagé par les autos".. Michel Cam (Bilou) "48 chevaux ont saccagé mes prairies pendant 5 jours, et pendant ce temps 25 autres dévastaient mes champs de trèfle." ... Pierre Le Stang: (Kéringar) "les chevaux et les camions ont détérioré mes champs, les Allemands y ont installé des abris de munitions"...etc... Ce sont 31 exploitants agricoles du Conquet qui se plaignent ainsi le 22 octobre 1940 au Juge de Paix de St Renan des dégâts commis par l'occupant sur leurs terres...

Etc...

Tout ce qui précède est un extrait (très résumé) d'un passage d'ouvrage, actuellement en cours de réalisation, dont le thème est: **Le Conquet sous l'occupation allemande 1940-1944**. Les sources d'informations à la disposition des enquêteurs sont: Les livres ou mémoires historiques concernant la période 39-45, les archives municipales, départementales, de l'Armée ou de la Marine, documents privés ou familiaux de tous ordres: lettres, papiers administratifs, photos etc... et les témoignages des résidents conquétois de l'époque: autochtones ou de passage (réfugiés, ouvriers du Mur de l'Atlantique, soldats d'occupation...). De nombreux Conquétois ont déjà apporté leur collaboration aux nécessités de l'enquête, mais seule la multiplicité de témoignages confrontés aux documents officiels, pourra donner une valeur historique au document final.

Vous étiez là quand les dernières troupes françaises s'évacuaient par Le Conquet le 19 juin 1940, vous étiez là le lendemain après-midi quand les Allemands entraient en ville, vous avez vécu sous l'administration allemande pendant quatre ans, et vous étiez (heureusement) toujours là quand les Américains et les FFI libéraient Le Conquet les 9 et 10 septembre 1944. Ne laissez pas perdre vos souvenirs En acceptant de témoigner, vous aiderez à sortir définitivement de l'ombre une période importante de notre histoire locale.

**Note:** ce travail à l'initiative du Musée du Conquet est réalisé par une petite équipe de chercheurs placée sous l'autorité de monsieur le Maire du Conquet. Grâce à Mr Bazire membre de l'association du Mémorial, le groupe bénéficie de l'accès aux archives du Fort Monbarey.